

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept le 18 avril à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SELIGNAN Jacqueline, Maire.

Tous les membres présents

Date de la convocation : 11 avril 2017.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SIEA DU 15 AVRIL 2017, DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Afin de permettre au syndicat de poursuivre sa programmation de travaux alors même qu'il est fortement endetté, l'assemblée vote une contribution de 3 € par habitant pour l'année 2017 supportée par les budgets communaux et 1,50 € pour les 15 plus grosses communes du département desservies par Orange et ce, à titre de solidarité. Il était nécessaire de dégager un autofinancement afin de pouvoir lever de nouveaux emprunts.

Au premier janvier 2018, un syndicat mixte spécifique pour la fibre optique sera créé avec une gouvernance nouvelle regroupant la Région, le Département et les Intercommunalités.

La Région conduit par ailleurs un audit afin de déterminer les meilleurs moyens techniques à mettre en œuvre pour ce déploiement.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette contribution de 3 €, soit une dépense de 1 068 €.

CONTRÔLE DES ASSAINISSEMENTS AUTONOMES (ANC)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la proposition de convention de prestations de service présentée par la SOGEDO. Chaque visite sera facturée 88 € HT (96,80 € TTC). Des informations précises et prises de rendez-vous seront effectuées par la SOGEDO aux particuliers concernés. Deux réunions publiques sont programmées : le jeudi 18 mai et le mardi 23 mai à 19h30 à la salle polyvalente. Une invitation personnelle parviendra aux administrés.

TRAVAUX D'EAU POTABLE ET DE VOIRIE, VOIES DES RAMASSES ET DU GRUIZET

Les travaux de pose de canalisation d'eau potable se poursuivent. Deux poteaux incendie seront posés, l'un entre la Grive et le Champ Dilain, l'autre au Verpus/Gruizet pour un montant de 5 937,84 € TTC.

ETUDE DE FAISABILITE D'UN CHEMINEMENT PIETON ENTRE LE MAS PLOMB ET LE VILLAGE

Une réunion est prévue le 4 mai avec le Cabinet Infratech. Une reconnaissance sur le terrain a permis de lister les difficultés et les questionnements.

SUIVI DU DOSSIER « LOGEMENTS AIDES » DU TENEMENT COMMUNAL AU CENTRE BOURG

Une reconnaissance des réseaux d'eaux usées et pluviales a eu lieu avec la SOGEDO et LOGIDIA.

Les trois riverains du projet ont été concertés : esquisses du projet et note explicative. Un suivi avec l'architecte sera organisé.

RECONSTRUCTION D'UN ABRIBUS ET DE SANITAIRES PLACE DE L'EGLISE

Le Conseil Municipal donne son accord sur les principes du projet. Un plan topographique sera effectué afin de s'assurer de la bonne accessibilité des équipements. La commission départementale d'accessibilité doit donner son accord.

EXAMEN DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN COURS

NUMEROTATION DES HABITATIONS

Le dossier est terminé. Les plaques de numérotation et les panneaux des nouvelles dénominations de certaines voies vont être commandés. Une réunion publique se tiendra fin mai. Les administrés en seront informés.